

Où faire analyser de l'eau de source, de puits ou du robinet ?

Comment vérifier la qualité de son eau ? Voici où se renseigner et faire analyser son eau, qu'elle soit du robinet, de source ou d'un puits.



PFAS, bactéries, métaux, pesticides... Si on s'inquiète de la qualité de l'eau que l'on consomme, on peut vérifier sa composition et l'absence de certaines pollutions. Pour cela, on consulte les analyses faites par son distributeur. Il est aussi possible de faire analyser l'eau par un laboratoire. Explications.

Sommaire :

- [Faut-il faire analyser son eau ?](#)
 - [L'eau du robinet](#)
 - [L'eau de source ou de puits](#)
 - [L'eau de pluie](#)
 - [À quel laboratoire s'adresser pour faire analyser l'eau ?](#)
 - [En Wallonie](#)
 - [À Bruxelles](#)
 - [Dans le Grand-Duché de Luxembourg](#)
 - [Analyser l'eau régulièrement](#)
 - [Combien ça coûte ?](#)
 - [Que faire en cas de désaccord avec son distributeur d'eau ?](#)
-

Faut-il faire analyser son eau ?

L'eau du robinet

Le distributeur est responsable de la qualité de l'eau jusqu'au robinet.

Il réalise donc des analyses régulières de l'eau potable, dont les résultats sont généralement disponibles en ligne sur son site. Si l'on ne connaît pas son distributeur, on peut vérifier sur la dernière facture.

> Voir : [Comment lire sa facture d'eau en un coup d'œil ?](#)

En cas de doute sur la qualité de l'eau du robinet, c'est donc son distributeur qu'il faut appeler en premier.

> Lire aussi : [À quels critères de qualité l'eau du robinet doit-elle répondre ?](#)

Pour diverses raisons (notamment des inquiétudes faces aux pollutions aux PFAS), on peut vouloir procéder à sa propre analyse ou faire analyser d'autres critères.

L'eau de source ou de puits

Si on a une source ou un puits et qu'on envisage d'utiliser cette eau, il est recommandé de la faire analyser, quel que soit l'usage et surtout si on compte la boire. Le but est de connaître la qualité de cette eau et de savoir si la source ou le puits n'a pas été pollué.

L'eau de pluie

Collecter l'eau de pluie est une excellente idée. On peut facilement l'utiliser au jardin.

> Lire aussi : [6 bonnes raisons d'utiliser l'eau de pluie à la maison.](#)

Si on s'en sert dans la maison, en particulier si on la boit, il faut toutefois comprendre qu'on est responsable de veiller à sa qualité. On pourrait vouloir demander une analyse pour vérifier sa composition en détail.

> Voir : [Comment utiliser l'eau de pluie au jardin et à la maison ?](#)

À quel laboratoire s'adresser pour faire analyser l'eau ?

On peut faire appel à un laboratoire agréé dans sa région mais ils ne réalisent pas tous des analyses d'eau de consommation pour les particuliers.

Voici donc une liste de laboratoires auxquels s'adresser.

[Cette liste est non exhaustive. Nous la complétons et la mettons à jour régulièrement. N'hésitez pas à signaler de nouvelles adresses ou des changements à notre service-conseil : info@ecoconso.be.]

En Wallonie

- Hainaut
 - Hainaut analyses | Province de Hainaut - <https://ha.hainaut.be> | ha.labomons@hainaut.be | 065 40 36 76
- Liège
 - Celabor - www.celabor.be | info@celabor.be | 087 32 24 54
 - CILE - www.cile.be | labo@cile.be | 04 367 84 11
 - ISSEP - www.issep.be | x.veithen@issep.be | 04 229 83 11
- Luxembourg
 - (Arlon) - ULiège (Liège) - www.campusarlon.uliege.be | lrh@uliege.be | 063 230 834
 - Centre de Michamps ASBL - <https://centredemichamps.be> | info@centredemichamps.be | 061 21 08 20
- Namur
 - SWDE - www.swde.be | labo@swde.be
 - (Philippeville) - Inasep - www.inasep.be | labo@inasep.be | 071 66 79 25

À Bruxelles

- Vivaqua - www.vivaqua.be | info@vivaqua.be | 02 518 88 10

Dans le Grand-Duché de Luxembourg

- Laboratoire Luxembourgeois de Contrôle Sanitaire - www.llucs.lu | info@llucs.lu | +352 288 376 300
- Luxcontrol - www.luxcontrol.com | lab@luxcontrol.com | +352 54 77 11 297

Analyser l'eau régulièrement

Attention, les résultats ne sont valables qu'au moment de l'analyse. La qualité de l'eau peut varier avec le temps. Pour les eaux dont est responsable (eau de puits, de source, de pluie), et surtout si on boit cette eau, il est important de faire des analyses régulièrement.

Combien ça coûte ?

Les tarifs varient en fonction de la complexité des analyses demandées.

Quelques idées de prix^[1] :

- Analyse « simple » de la potabilité : autour de 100€ HTVA. Les résultats comprennent les bactéries, les métaux, les nitrates, le goût, l'odeur... Par contre, ce type d'analyse ne cherche pas les pesticides ou les PFAS par exemple.
- Analyse de polluants en faibles quantités, comme les pesticides ou les PFAS : de 120 à plus de 1000€^[2]. Les rapports de potabilité de l'eau faits par les distributeurs incluent déjà ces paramètres, mais on peut vouloir chercher une molécule en particulier^[3] ou tester l'efficacité d'un filtre.
- Analyse de paramètres bien spécifiques hors pesticides et PFAS (calcaire, nitrates, plomb, fer, bactérie E. Coli...) : entre 4 et 30€ par paramètre analysé. Utile si on cherche par exemple à analyser à quel point les tuyauteries en plomb d'une habitation en polluent l'eau par exemple. Ou si l'eau d'un puits est polluée par des nitrates.

Les laboratoires proposent souvent des « packs » selon l'eau à analyser (un ensemble des paramètres microbiologiques ou physico-chimiques, tous les métaux, les hydrocarbures...).

On contacte les laboratoires de sa région pour connaître les prix et conditions exacts.

Que faire en cas de désaccord avec son distributeur d'eau ?

La Wallonne n'effectue plus d'analyses d'eaux mais on peut contacter la Région en cas de désaccord avec son distributeur d'eau à propos de la qualité de l'eau.

Il faut alors envoyer un email à l'adresse controle.eau@spw.wallonie.be.

Plus d'infos

- [D'où vient l'eau du robinet ?](#)

^[1] Fourchettes basées sur les tarifs annoncés par les laboratoires contactés par écoconso entre décembre 2024 et février 2025.

^[2] Les analyses ne cherchent cependant pas tous les pesticides ou PFAS possibles, c'est généralement limité à une liste (par ex. la somme des 20 PFAS les plus dangereux susceptibles de se retrouver dans l'eau).

^[3] Tous les pesticides et PFAS possibles ne sont pas analysés par les distributeurs. Parfois ils se limitent aux polluants prévus par la loi (et donc les paramètres officiels de potabilité), parfois ils vont plus loin.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/node/1754>